

Image not found or type unknown



cessation de paiement de pension alimentaire

Par **SHELMY**, le **26/10/2009** à **22:18**

Bonjour,

Qui peut me renseigner sur la démarche à suivre, afin de faire cesser le prélèvement (signifier par ordre de huissier en septembre 1996) mensuel sur ma fiche de paie, mes enfants à qui était destiné cette pension alimentaire (versé à leur mère) sont majeurs (l'un a 20 ans l'autre 25), travaillent, ne sont plus scolarisés et ne sont plus a la charge de leur mère.

Merci de vos réponses.